

## 6. Les antécédents

Comment ne pas estimer l'utilité de mon projet devant tant d'appréciations élogieuses dont je donne quelques extraits dans le texte titré *Quelques appréciations*, accessible par la page d'accueil? Appréciations provenant de diverses personnes, linguistes ou enseignants pour la plupart, dont la compétence ne saurait être mise en doute. Elles m'ont toujours été sujet d'étonnement et j'avoue que j'ai encore peine à y croire.

Moi, Québécois, lexicographe amateur — des esprits généreux diront « lexicographe autodidacte » —, de quoi je me mêle? Le ministre Richard n'avait-il pas répondu, en 1985, à Jacques Fortin, président des Éditions Québec-Amérique, qui lui avait demandé de l'aide financière pour la production d'un dictionnaire thématique visuel (finalement publié et réédité à quelques reprises et en plusieurs langues, un succès mondial!) : Les dictionnaires, laissez ça aux Français<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> (*L'Actualité* / Août 1996, p. 68, *Un livre en or*, par Paul Morisset)

### Qu'en est-il au juste? S'agit-il vraiment d'une nouveauté?

Le Robert situe l'homologation du terme « onomasiologie<sup>2</sup> » à l'année 1904. Le concept n'est donc pas nouveau, remontant sans doute à des dizaines d'années, voire à des siècles antérieurs. Je n'ai donc rien inventé à ce sujet. Tout au plus ai-je été inspiré par une longue pratique de la rédaction et de la révision de textes à chercher un moyen, une méthode pratique pour répondre d'abord à mes propres besoins de nommer les choses. J'ai de fait entrepris d'élaborer et de préciser cette méthode avant même de connaître l'existence du mot onomasiologie.

<sup>2</sup> Ce terme désigne une démarche lexicographique qui part de la notion pour arriver au mot qui l'exprime. Il s'oppose à la « sémasiologie », qui va du mot à sa définition, démarche classique des dictionnaires.

### 1. L'*Onomasticon*

Bien loin déjà, soit au deuxième siècle de notre ère, il y eut ce rhéteur et grammairien grec du nom de Julius Pollux qui, devant l'engouement des Romains pour la langue grecque, publie un *onomasticon*, où les « mots étaient classés d'après les sujets et accompagnés de leurs synonymes<sup>3</sup> ».

<sup>3</sup> (Georges Matoré, *Histoire des dictionnaires français*, Larousse, 1968, p. 42)

### 2. Le *Dictionnaire de l'Académie de 1694*

Au fil des lectures effectuées après la mise en chantier de mes travaux, j'avais cru percevoir que le *Dictionnaire de l'Académie de 1694*, qui groupait « les mots non pas alphabétiquement (bien qu'il existât un système de renvois), mais par “racines”, par familles de mots, le classement alphabétique n'étant admis qu'à l'intérieur de

chacune de ces racines<sup>4</sup> », pouvait constituer un proche parent ou un vrai précédent de mon projet. Après vérification, j'ai pu constater qu'il y avait un grand écart entre la méthode adoptée par l'Académie et celle que j'ai mise de l'avant.

<sup>4</sup> (Georges Matoré, op. cité, p. 84 (y compris le texte entre parenthèses, tiré de la note en bas de page.)

### 3. *Le Reverse Dictionary*

En 1983, alors que je travaillais à titre de préposé à l'information pour le compte du Conseil des Recherches médicales du Canada, m'est tombé entre les mains un dictionnaire de médecine appelé *Reverse Dictionary*, rédigé par un médecin américain dont j'ai oublié le nom. Cet ouvrage de quelque deux cents pages regroupait les termes médicaux se prêtant bien aux entrées par genre-prochain / différence-spécifique, c'est-à-dire en plaçant, exactement comme j'avais entrepris de le faire, le genre prochain en titre, suivi d'une série de différences spécifiques, chacune de ces dernières étant suivie du mot ainsi défini, ce qui constituait, en quelque sorte, des « définitions inversées », d'où le nom de *Reverse Dictionary*.

### 4. Le dictionnaire de l'abbé Élie Blanc

Aux environs de 1983-1984, une ex-religieuse qui avait répondu à l'une de mes annonces publiées dans le journal *Le Droit* et à qui j'étais allé expliquer mon projet, fit allusion à un ouvrage qui lui paraissait de conception analogue, et elle me fit don, un peu plus tard, d'un exemplaire de cet ouvrage. Il s'agissait du Dictionnaire alphabétique et logique de la langue, de la géographie et de l'histoire, du prélat Élie Blanc, professeur de philosophie à l'Université catholique de Lyon, l'exemplaire que j'ai en main ayant été publié en 1913.

De tous les ouvrages que j'ai pu examiner, le Dictionnaire logique de la langue française (ou Classification naturelle et philosophique des mots, des idées et des choses), d'Élie Blanc, est celui qui se rapproche le plus du DDDLLF.

Initialement publié en 1882, le dictionnaire d'Élie Blanc se divise en deux parties, la première, dite alphabétique, la seconde, logique. On ne rencontre, dans la première partie, aucun mot qui ne renvoie à quelque(s) regroupement(s) dans la seconde, ce qui, dans la consultation de l'ouvrage, oblige à un va-et-vient continu, quelque peu compliqué et à la longue fastidieux. Si, dans les regroupements logiques de la deuxième partie, on croit avoir trouvé le mot recherché, mais sans être sûr de sa signification, il faut alors revenir dans la première partie, puis recommencer l'opération si le mot retenu n'est pas le bon.

Différence très importante : le **DDLLF** construit, lui aussi, des ensembles logiques de mots, mais ceux-ci sont définis sur place, à l'intérieur même de ces ensembles. On accède à ces ensembles par l'index, qui comprend non seulement les mots définis, mais aussi les genres prochains, les différences spécifiques, ainsi que, dans une certaine mesure, leurs synonymes, antonymes, contraires ou analogues, ou encore tout mot jugé utile au cheminement de l'utilisateur.

Le dictionnaire de l'abbé Élie Blanc, s'il avait été moins puritain (élimination à peu près complète de toute la terminologie relative à la procréation, au sexe ou à la sexualité) et moins catholique, entendre moins rempli de notions, voire de prédications morales et religieuses, ainsi que d'exposés encyclopédiques sur les dogmes de l'Église romaine, aurait pu, me semble-t-il, connaître un grand succès.

## 5. Le dictionnaire de Walther von Wartburg

J'emprunte ici à Georges Matoré (op. cit., p. 173-174), en abrégant quelque peu, la description de cette œuvre, qui me paraît particulièrement précieuse par l'étendue et la richesse des renseignements qu'elle fournit dans le cadre de chaque article, ainsi qu'à l'érudition fulgurante qu'on y trouve. (Dans cette description de G.M., les caractères en gras sont de moi.)

*L'ouvrage monumental de Walter von Wartburg, écrit Matoré, Französisches Etymologisches Wörterbuch, que les linguistes appellent le FEW, nous donne les étymologies non seulement des mots français, mais de tous les termes usités dans les dialectes gallo-romans. Les formes ne sont pas étudiées séparément, mais groupées par famille; les articles, de longueurs très diverses, comprennent toutes les formes gallo-romanes, y compris les dérivés et composés (tous les sens étant mentionnés), et enfin l'étymologie proprement dite : l'auteur discute, s'il y a lieu, les différentes explications proposées, et il marque les raisons de son choix.*

*Rédigé d'abord en suivant l'ordre alphabétique, le FEW a adopté ensuite un classement des mots par groupes, qui permet de confronter (avantage sur lequel j'ai insisté à plusieurs reprises) le mot et le groupe sémantique auquel il appartient; c'est ainsi que les sept jours de la semaine constituent un groupe, les verbes tordre, tourner, virer, etc., appartiennent à un autre groupe.*

(Et que voilà, en somme, le **DDLLF**!!!!)

(...)

*D'autres transformations se sont opérées au cours de la rédaction. Commencé en 1910, l'ouvrage a d'abord paru en fascicules, à partir de 1921, et l'édition n'est pas encore achevée aujourd'hui. (Je rappelle ici que ce texte a été publié en 1968.)*

*On regrettera, poursuit plus loin Matoré, que les pouvoirs publics, en France, n'ayant pas accordé à W. von Wartburg le soutien financier dont il avait besoin, son dictionnaire ait été rédigé et publié en allemand.*

Je me souviens aussi d'avoir vu d'autres ouvrages, d'autres essais de regroupement de mots par champs notionnels, par exemple, un cahier d'enseignement du vocabulaire médical (d'une cinquantaine de pages) où les mots étaient groupés sur la base d'un élément étymologique provenant du grec ou du latin. J'ai aussi reçu, à quelques reprises, des communications de personnes qui étaient plus ou moins au courant de mon projet et qui croyaient avoir entendu parler d'un ouvrage qui s'y apparentait.

Un jour, l'une d'elles me disait : Le *Reader's Digest* vient de publier ton dictionnaire. Panique! L'examen de cet ouvrage m'a permis de constater qu'il n'y avait pas lieu de m'affoler.

Ajoutons enfin que, dans les nombreux ouvrages de référence que j'ai dans mon bureau : des dizaines de dictionnaires (*Grand Larousse Encyclopédique*, *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, *Grand Robert*, Bélisle, dictionnaire de l'environnement, du bridge, des sports, de la musique, du tabac, des techniques, des canadianismes, des sciences occultes, des communications, etc.), de cahiers de terminologie, de lexiques divers, dont certains figurent parfois dans une encyclopédie ou apparaissent à la fin d'un livre scientifique, et même de romans — par exemple, l'important et précieux lexique de mots hébraïques que Marech Alter a eu soin de joindre à ses *Mémoires d'Abraham* —, je n'ai pas vu, si ce n'est en de rares et minuscules essais, des regroupements terminologiques semblables aux tableaux du **DDLLF**.

Je n'ai pas vu des ensembles de mots d'un même champ notionnel définis sur place — qui, plus est, insérés à l'intérieur de leur champ sémantique. Je n'ai jamais vu, par exemple, un ensemble structuré des timbres de l'orgue. Bref, dans tout ce que j'ai pu examiner, l'étalage de la marchandise selon le sacro-saint ordre alphabétique est à peu près constant. Je n'ai vu qu'un seul ouvrage, le *Dictionnaire de la langue des sports*, 1990, Dictionnaires LE ROBERT, où les entrées, par ordre alphabétique, « comme il se doit », sont regroupées, à la fin de l'œuvre sous le titre du sport auquel elles appartiennent.

## Conclusion

La revue qui précède constitue un parcours rapide des ouvrages déjà publiés, parfois depuis longtemps, et qui m'ont paru s'apparenter le plus au modèle du **DDLLF**. J'estime donc, en conclusion, que je n'ai rien inventé.

Mon seul mérite, s'il en est un, est imputable, dans une large mesure, à ma naïveté, à mon enthousiasme, à mon amour de la langue, au plaisir éprouvé à la découverte de mots inconnus, précis, utiles — parfois joviaux, pittoresques —, à l'examen de leur généalogie, aux tâtonnements pour les rattacher à un ensemble cohérent. Le plaisir éprouvé s'apparente sans doute, m'a-t-il semblé, à celui du paléontologue qui, ayant détecté des ossements anciens, parvient à les agencer de manière à reconstituer un membre squelettique d'un quelconque dinosaure.

Et à mon entêtement. À mon entêtement, qui m'a valu d'étonnantes et splendides découvertes. À mon entêtement, qui m'a permis de pousser la nef inachevée assez loin du littoral pour atteindre le large, en espérant que là, en haute mer, quelque capitaine clairvoyant d'un transatlantique la remarquât, lui trouvât des qualités particulières, utiles, enviées, s'offrir de la touer vers un chantier de construction navale, d'en confier la révision, la restauration et le parachèvement à une équipe d'experts (dans le respect des plans et devis initialement établis) et d'en assumer les frais, en vue d'en faire un grand paquebot qui, arborant la fleur de lys, transporterait et distribuerait de par le vaste monde des étagères remplies des mots de la langue française. Chaque domaine, son étagère, autant de familles, autant de rayons.

À mon entêtement, MAIS AUSSI, D'ÉGALE IMPORTANCE, AU SOUTIEN ET À LA PARTICIPATION ACTIVE, CONCRÈTE, GÉNÉREUSE ET MULTIFORME D'UN NOMBRE IMPOSANT D'AMOUREUX ET D'AMOUREUSES DE LA LANGUE AINSI QUE DE QUELQUES CORPS PUBLICS.

Une liste partielle de ces nombreux collaborateurs, soutiens, « piliers » apparaît déjà dans le texte titré *Remerciements*, accessible par la page d'accueil. Cette liste est encore bien incomplète parce que j'ai estimé, à tort ou à raison, qu'il avait lieu, dans le cas de certaines personnes, d'obtenir d'abord leur assentiment, craignant qu'une mention trop hâtive de leur nom puisse être interprétée comme une stratégie de promotion.

*Égide Dandenault*  
Novembre 2009

**Suite -» 7. Les mécanismes de l'apprentissage**